



PENCRAN

infos

Été 2020 - n°193

Édito

C'est à vous. Une photo de Pencran tous les mois. Pour cette nouvelle mise en page du Pencran Infos, nous invitons chaque mois les Pencranais à nous communiquer (mairie@pencran.fr) un cliché de la commune. La photo sera choisie par la commission informations et placée à cet endroit. Nous comptons sur vous !

Voilà un mois et demi, le nouveau partenaire de la municipalité dans conseil municipal s'est réuni pour la première fois afin d'élire le maire et les adjoints. Suite à l'épidémie de Covid-19, il a fallu, ensuite, votre avis sur les modifications et faire en un mois ce qui aurait dû être fait en quatre. Le Conseil municipal s'est donc réuni deux fois de plus afin de voter entre autres, le budget 2020 et les subventions aux associations. Le vote du budget s'est effectué à Pencran, dans des conditions particulières. Reporté fin mai à cause de la période de confinement qui a vu les marges de manœuvre de la municipalité se réduire, il est devenu un budget de transition. Il doit, en effet, absorber les fortes dépenses de la fin du mandat précédent (agrandissement et rénovation de l'école et de l'Arc-en-Ciel, début du chantier de l'église), la baisse des recettes liées au Covid et à la suppression de la taxe d'habitation, mais permettre tout de même, de préparer les futurs projets promis lors de la campagne électorale.

Parmi ces promesses, le renforcement du lien avec la population était un élément important et passera par la reconduction du forum des associations, le samedi 5 septembre. À cette occasion un appel à volontaires sera lancé afin de créer une nouvelle association pencranaise qui, à terme, pourra être la gestion de la future bibliothèque communale. Nous profiterons aussi de la rentrée pour vous demander les améliorations à apporter au site Internet de la mairie. Les deux conseillers représentants la commune ont participé à la mise en place du conseil communautaire. La CCPLD est un partenaire privilégié de notre développement et le nouveau projet de territoire, axé sur les mobilités ne peut que nous intéresser. De part sa position géographique au contact de la ville-centre, Pencran a un rôle à jouer dans le développement des moyens de transports alternatifs à l'automobile : transports en commun et liaisons douces (vélo, piéton) notamment.

L'été va donc être propice à la réflexion afin que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions. Je vous rappelle aussi que l'épidémie n'est pas terminée et qu'il ne faut pas relâcher notre vigilance. Les gestes barrières (lavage des mains, port du masque dans les lieux publics, distanciation physique) sont toujours les meilleures armes contre le virus.

Bel été à tous !
Stéphane Hervoir, Maire

Ouverture et contacts de la mairie

La mairie de Pencran est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Tél. 02 98 85 04 42

N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 10 68 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : www.pencran.fr



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Fermeture des samedis - État civil - Urbanisme - Recensement des jeunes - Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau - Installation des compteurs Linky - Matinée citoyenne - Forum des associations - Création d'une nouvelle association lecture-livres-bibliothèque - Élagage - Résumé du conseil municipal du 7 juillet 2020.

ENFANCE JEUNESSE

L'accueil de loisirs fait son été - L'espace jeunes réouvre ses portes.

ÉCOLE

Inscriptions.

VIE ASSOCIATIVE

USP - Pencran Patrimoine - Correspondants presse.

DIVERS

Commerces - Petites annonces - MFR Plabennec Ploudaniel

CCPLD

Calendrier de collecte.

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42

Contacts des services enfance jeunesse

Jardin d'Enfants :

Tél : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie :

Tél : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse :

Tél : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann :

Tél : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Envoi de vos articles : pour faire paraître une information ou une annonce dans le **Pencran Infos de septembre**, faites parvenir votre texte pour le **24 août** en mairie ou à : pencran-infos@pencran.fr

Rappel : les bulletins municipaux est disponible sur le site internet de la mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Fermeture des samedis

La mairie sera fermée les samedis matins du 11 juillet au 22 août inclus.

État civil

MARIAGE :

Cécile CABROL et Erwan BRETON, 14 rue des Myosotis, le 20 juin

DÉCÈS :

Jean-Claude BIAN, 1 impasse Victor Ségalen, 71 ans
Jean-Pierre BROCH, 5 rue Jacques Cartier, 60 ans

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- M. ALIX, 24 Kernevez, pose d'un abri de jardin
- M. ABGRALL, 9 rue des Farfadets, extension sur construction existante
- M. HILLION, 14 rue de Brocéliande, pose d'un abri de jardin
- Mme MOREL, 11 rue des Amaryllis, construction d'un carport
- M. CHAPALAIN, 58 rue des Bruyères, pose d'une clôture
- Armorique Habitat, 1 à 10 rue Olivier Saladin, ravalement du bâtiment
- Mme BISSA, 13 rue des Noisetiers, construction d'un abri de jardin et transformation du garage en chambre
- M. CHITRE, 40 rue des Cerisiers, pose d'une fenêtre de toit
- M. CORDILLET, 1 impasse des Genêts, pose d'une clôture
- M. VERRIER, 20 Kernevez, modification de la cour
- M. POSTIC, 7 rue de Kermaria, construction d'un muret et pose d'un portail
- Mme IGUER, 4 route de Kerlois, construction d'un mur de clôture
- M. MARCON, 16 route de la Fontaine, changement de la toiture
- M. CHALEIX, 33 Kermalguen, construction d'un carport

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. BOUCHER et Mme PERROT, 9 rue des Aubépines, construction d'une maison individuelle
- M. VINCE et Mme FRANCOIS, 20 rue des Myosotis, construction d'une maison individuelle
- M. GUENOLE et Mme QUEGUINER, 22 rue des Myosotis, construction d'une maison individuelle
- M. et Mme ROME, 14 route de Kerlois, construction d'une maison individuelle
- M. ABGRALL et Mme GARIN, 1 rue des Aubépines, construction d'une maison individuelle
- M. QUERE et Mme BOUGUENNEC, 19 rue Glenmor, construction d'une maison individuelle
- M. LE PORS, 24 rue des Amaryllis, construction d'un carport
- M. GORCE et Mme LE GALL, 13 rue des Aubépines, construction d'une maison individuelle
- M. et Mme TESSON, 32 rue des Coquelicots, construction d'une maison individuelle

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juillet/août 2004 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 22/06/2020. Nitrates (NO₃) : 22 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur le site internet : pencran.fr

Installation des compteurs Linky



Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement de votre compteur d'électricité. Pour plus d'informations appelez le n° vert : 0 800 054 659.

Matinée citoyenne



Samedi 4 juillet, lors de la matinée citoyenne proposée par la municipalité, une quinzaine de volontaires se sont relayés afin de nettoyer le cimetière de la commune. Merci à eux.

Forum des associations

Samedi 5 septembre 2020 de 10h à 12h à la salle des sports. Venez découvrir les activités proposées par les associations pencranaises et rencontrer les nombreux bénévoles qui les animent.



Création d'une nouvelle association lecture-livres-bibliothèque

Lors du Forum, toute personne intéressée pour participer à la création d'une association dédiée à la lecture, et à la mise en place prochaine de boîte à livres et d'une bibliothèque sur le territoire communal pourra se faire connaître. Si vous êtes intéressé, vous pouvez déjà contacter l'adjointe à la vie associative, Annick Jaffrès par mail (jaffres@pencran.fr) ou en téléphonant à la mairie.

Une réunion ultérieure pourra être programmée afin d'officialiser la création de cette association. Elle sera un partenaire associé à la mise en place de boîte à livres, à la création de la future bibliothèque et à sa gestion.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Élagage

La campagne d'entretien des bords de route a été menée début juin. Le fauchage des accotements des routes communales et des flancs de talus des endroits dangereux (virages-carrefour) a été réalisé.

L'herbe est fauchée sur une largeur d'environ un mètre. En présence de plante invasive type renouée du Japon rencontrée route de la Fontaine, la nouvelle bonne pratique consiste à écraser les plants présents afin d'éviter leur propagation, il ne s'agit donc pas d'une malfaçon.

Un second passage complet est programmé pour octobre/novembre.



Résumé du conseil municipal du 7 juillet 2020

(Compte rendu complet consultable sur le site internet de la mairie.)

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Subventions aux associations 2020 :

• VIE PENCRAINAISE

Sport	USP	1900 €
	Gym Club	500 €
	ALP Tennis de table	400 €
	Penn ar Bad	450 €
	Soucoupapaye	200 €
Education	APE	2200 €
	Projet école	450 €
Vie sociale	Les Amis de la colline	400 €
	APAF	1000 €
	Les sentiers de Pencran	800 €
	Ass. de chasse "La Pencranaise"	350 €
	FNACA - anciens combattants	100 €
	La compagnie des Doudous	250 €
	Pencran patrimoine	300 €
	La Bonne altitude	800 €

• POLITIQUES VOLONTARISTES

Sport et culture	PLA - Pays Landerneau Athlétisme	50 €
	Elorn Handball	270 €
	Ploudiry Handball	10 €
	Rugby Landerneau	20 €
	Dojo Landerneen	150 €
	Tempo Gymnastique Artistique	260 €

Partenariat	Maison pour tous de Landerneau	430 €
-------------	--------------------------------	-------

• INSTITUTIONNELS

AMRF - Association des Maires ruraux	100 €
--------------------------------------	-------

• DEMANDES EXTÉRIEURES

Santé	An Elorn - EHPAD	80 €
	Amicale des Donneurs de Sang LDN	80 €
Handicap	ADAPEI - handicapés mentaux	40 €
	Trézerien - Club de la Pierre de Lune	40 €
	Association France Alzheimer 29	40 €
Aide humanitaire	La Croix Rouge	40 €
	Secours catholique	40 €
TOTAL GÉNÉRAL		11650 €

La commission finances propose les montants 2020. Elle suggère de rendre plus lisible les subventions en favorisant les arrondis. Concernant les associations sportives extérieures, le principe de l'allocation de 10 € par licencié de moins de 18 ans pour les activités non présentes sur Pencran, si l'association en fait la demande, a été maintenu.

Pour des raisons budgétaires, en lien avec la modernisation et l'agrandissement de l'école de Pencran, le conseil décide de ne plus aider financièrement les écoles privées extérieures à la commune. Gérard Lemeur (président de l'APAF) et Jean-Pierre Le Bourdon (président de Pencran Patrimoine) ne prennent pas part au vote.

Tarifs municipaux :

La commission finances propose de modifier certains tarifs municipaux, de supprimer et de simplifier certains autres. Il est, par ailleurs, demandé à la commission enfance/jeunesse de travailler sur la mise en place de quotients familiaux pour les services périscolaires (cantine, garderie) afin d'aider les familles les moins favorisées, applicables à partir du 1^{er} janvier 2021. L'ensemble des tarifs municipaux est visible sur le site internet de la municipalité et dans le compte-rendu complet du conseil municipal. Les tarifs modifiés et/ou simplifiés :

- le montant de la location de l'Arvest est arrondi au chiffre supérieur. Le principe du forfait est retenu et les différentes options (sono, vidéo, chauffage) disparaissent. Toutefois, les cautions en cas d'utilisation de la sono et de la vidéo-projection sont réévaluées.

• Associations ayant leur siège sur la commune

HABITANTS DE LA COMMUNE	
Demi-salle (1 jour)	200 €
Demi-salle (2 jours consécutifs)	300 €
Salle entière (1 jour)	300 €
Salle entière (2 jours consécutifs)	450 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

(suite)

EXTÉRIEURS À LA COMMUNE

Demi-salle (1 jour)	350 €
Demi-salle (2 jours consécutifs)	500 €
Salle entière (1 jour)	500 €
Salle entière (2 jours consécutifs)	750 €

• Organisme d'intérêt communautaire

1 fois par an	Gratuit
<u>Caution simple</u>	400 €
<u>Caution avec sono et vidéoprojection</u>	800 €

- suppression des tarifs fax
- tarif cantine : le prix du repas pour les deux premiers enfants est maintenant de 3,65 €. Les autres tarifs sont inchangés.
- la salle des aînés à l'Arc-en-Ciel, en travaux, n'est plus ouverte à la location.
- les tables appartenant à la municipalité, restent à la disposition des associations mais ne sont plus proposées aux particuliers.

Achat de matériel informatique pour les services enfance :

Suite à la mise en place d'un multi-sites pour l'accueil de loisirs et à l'évolution des pratiques du Jardin d'Enfants, Guylaine Séné précise que l'achat de matériel informatique est nécessaire pour ces deux structures pour un montant estimé à 6000 € (matériel et installation). La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du Finistère apporte des aides à ce type de projet (50 à 75 % du montant de l'achat). Le conseil municipal autorise l'achat de ce matériel et la demande de subvention CAF à hauteur de 75 % du montant estimé.

Travaux Arc-en-Ciel - demande de subventions :

Après discussion et évolutions des besoins liés notamment à la croissance démographique de la commune, le conseil municipal a validé la création d'une deuxième tranche de 50 000 € pour la création d'une salle de motricité au Jardin d'enfants. Toutefois, dans le contexte de lutte contre la pandémie liée au Covid, la municipalité ne peut mener sereinement le projet dans sa totalité. Une aide via la Dotation de soutien à l'investissement local est ainsi sollicitée. Cette aide est demandée sur la totalité du projet (tranches 1 et 2) pour un montant de 207 000 €.

Lotissement du Clos des Serres 2 - numérotation :

Le lotissement du Clos des Serres 2 nécessite une numérotation. François Moreau propose au Conseil de numérotter ce lotissement en poursuivant la numérotation du Clos des Serres 1, la rue étant commune aux deux lotissements.

Numérotation des rues et des lieux-dits :

Afin de permettre la mise en place de la fibre optique sur la commune, le conseil municipal valide la numérotation des rues

ou lieux-dits suivants : Kerhamon, Gorrequer, rue du Creisker, Plas an Holl. La rue qui mène au stade de Pencran est baptisée rue du Stade et les bâtiments qui s'y trouvent peuvent donc aussi être numérotés.

Groupement de commandes :

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, le conseil municipal valide la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de produits d'hygiène et virucides dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et d'un groupement de commandes pour l'achat de carburants et combustibles. À chaque fois, le coordinateur est la Communauté de communes. Chaque groupement de commandes est institué par une convention qui précise les membres du groupement; l'objet, le rôle du coordonnateur, le rôle des membres et les modalités de tarification.

Réparations voiries 2020 :

Jean-Pierre Le Bourdon présente le projet de rénovation de la voirie 2020. Il s'agit d'une campagne d'entretien des routes et chemins communaux au point à temps automatique. Après consultations, la proposition faite par SAS BINARD-Plouarzel est celle qui correspond le mieux aux attentes de la collectivité pour un montant de 11 484 € HT.

Travaux d'égouttage et de débroussaillage de la commune 2020 :

Jean-Pierre Le Bourdon indique que le débroussaillage sur la commune nécessite plusieurs jours de travail. Après consultation, la proposition faite par la SARL BUGUEL-Saint-Divy est celle qui correspond le mieux aux attentes de la collectivité pour un montant de 7 990 € HT. Deux passages sont prévus : le premier en juin et le second en octobre/novembre.

Mises aux normes des terrains de football :

James Tesson indique que suite à une visite des instances de la Ligue de Bretagne de football, quelques conformités sont à prévoir sur les terrains de football de la commune. Notamment la mise aux normes des buts de football à 11 et celle des buts rabattables pour le football à 8. Le Conseil accepte qu'une consultation soit lancée pour la fourniture et la mise en place des matériels.

Besoin de financement à court terme :

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la commune attend des recettes issues des subventions des travaux de l'école pour 150 000 €. Dans l'attente de la finalisation de ces dossiers et afin de couvrir les dépenses, un financement à court terme permettrait d'ajuster au mieux les besoins de trésorerie. Le conseil municipal accepte la solution proposée par le Crédit Agricole du Finistère. À savoir une ligne de trésorerie de 150 000 € pour une durée de 6 mois maximum, sans commission d'engagement, avec des frais de dossier de 150€. Le taux variable est le suivant : Euribor 3 mois moyenné + 1%.

ENFANCE JEUNESSE

L'accueil de loisirs fait son été

L'accueil de loisirs s'est installé pour l'été dans les locaux de l'école Lucien Kerlann. Dans le respect du protocole sanitaire, l'équipe d'animation : Ysabel, Yann, Romane, Gaël, Estelle, Mélina et les enfants se sont adaptés à ces vacances un peu particulières.

Cependant même si les règles sont un peu plus strictes elles n'empêchent pas les enfants de s'amuser et de découvrir les quatre éléments, thème central des vacances.

Jeux, activités scientifiques, artistiques et sportives remplissent les semaines avec en points culminants : les sorties plage, les batailles d'eau et les grands jeux.

L'accueil de loisirs est ouvert jusqu'au 24 juillet et rouvrira du 17 au 31 août 2020.

Les inscriptions pour le mois de septembre débiteront le 1er août par mail : alsh@pencran.fr. et seront traitées à partir du 17 août.



L'espace jeunes réouvre ses portes



De nombreux temps seront proposés tout au long de l'été. Chaque semaine, il y aura la possibilité d'organiser des sorties, de faire du sport, de participer à des animations ou tout simplement, se retrouver pour discuter.

N'hésitez pas à proposer vos idées et restez connectés sur le Facebook de l'Espace jeunes Pencran pour connaître les différentes propositions et les jours d'ouverture.

Par ailleurs, il reste des places pour les activités proposées dans le cadre du programme Vac'Ados estival.

(programme disponible sur le site internet de la Maison Pour Tous de Landerneau : <https://mptlanderneau.org/vacados-ete-2020/>)

Inscriptions et renseignements au 02.98.21.53.94.

ÉCOLE

Inscriptions

Nous rappelons aux familles qui s'installeraient sur Pencran pendant l'été et qui ont des enfants en âge d'être scolarisés en classes de maternelle ou élémentaire, qu'elles doivent se présenter dès que possible en mairie, munies du livret de famille, si elles envisagent de les inscrire à l'école publique de la commune, l'école Lucien Kerlann. Cette inscription sera transmise à la directrice qui pourra ainsi les intégrer au mieux aux différents groupes classes. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'équipe enseignante avant la rentrée (02 98 85 31 94 / ec.0290933G@ac-rennes.fr), ou avec l'adjointe Enfance-Jeunesse (02 98 85 04 42 / sene@pencran.fr).



VIE ASSOCIATIVE

USP



L'Assemblée générale de l'US Pencren s'est tenue le vendredi 3 juillet à la salle des sports.

Les dirigeants du club ont présenté le bilan de la saison 2019-2020 : 148 licenciés, une montée en D2 de l'équipe fanion managé par Jo Thil, l'approfondissement de l'entente avec l'AS Dirinon dans le cadre du Groupement des Rives de l'Elorn qui s'étendra l'année prochaine des catégories U11 à U17.

Le bilan financier est légèrement négatif en raison de l'épidémie de Covid, la soirée années 80 et le rassemblement U9 de l'Ascension ayant été annulés.

Pour la saison 2020-2021, l'US Pencren annonce la création d'une équipe C chez les seniors et espère pouvoir fêter comme il se doit les 50 ans de la création du club.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine

Les travaux de maçonnerie de la première tranche de travaux touchent à leur fin. Les arases des murs principaux et des bas-côtés ont été restaurées et remises de niveau.

Elles sont prêtes à recevoir la charpente dont la mise en place débutera fin juillet.

La rénovation des murs de la sacristie a permis de dégager une très belle sculpture (incomplète) de chimère qui suite aux différentes reconstructions au fil des siècles avait été partiellement intégrée au mur.

Une étude de rénovation/reconstruction a été demandée.

Retrouvez plus d'informations, des vidéos des travaux sur la page Facebook de l'association Pencran Patrimoine.

Si vous souhaitez aider à la remise en état de l'église, vous pouvez participer à la campagne ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine ou déposer un don en mairie.



Correspondants presse

LE TÉLÉGRAMME - Joseph LE BOT

Tél : 06 95 02 55 57

Courriel : lemorbic.letelegramme@gmail.com

OUEST FRANCE - Dominique BOURHIS

Tél : 06 14 66 01 06

Courriel : d.bourhis@wanadoo.fr

DIVERS

Commerces

L'ÎLE AUX CHEVEUX

Fanny vous informe que le salon sera fermé pour congés d'été du 29 juillet au 17 août 2020 inclus. Merci de votre compréhension et bonnes vacances à tous. Prenez soin de vous.

Tél : 02 98 85 17 47.



L'Île aux cheveux est partenaire de l'association « Coiffeurs justes » qui recycle les cheveux.

Les cheveux ne partent plus à la poubelle mais sont recyclés pour dépolluer les mers et les océans. La fibre capillaire permettrait de retenir certains polluants comme les huiles solaires ou les hydrocarbures, deux importantes causes de pollution marine.

L'EXPRESS CAFÉ



L'Express Café sera fermé du 13 août jusqu'au 1er septembre.

LES DÉLICES DE KERBALANEC



L'exploitation familiale Les Délices de Kerbalanec est fermée jusqu'au 31 juillet.

Petites annonces

• « Je m'appelle Leila, j'ai 17 ans et je vous propose mes services de garde d'enfants et d'aide à la personne âgée : animation, aide au repas, ménage, repassage, promenade... J'ai de l'expérience dans ces domaines et je pourrai assurer les mesures sanitaires d'actualité. Le tarif sera à convenir entre nous. Secteur Pencran et Landerneau
Port : 07 80 39 21 62
mail : glevarecleila@gmail.com »

• « Je m'appelle Noémie, j'ai 16 ans et je propose mes services pour garder vos enfants à votre domicile sur le secteur de Pencran uniquement. C'est avec sérieux que je veillerai sur vos enfants et propose des jeux calmes pour les divertir lors de vos sorties et absences. N'hésitez pas à m'appeler au 02 98 21 39 38 »

MFR Plabennec - Ploudaniel



Nouveautés à la Maison Familiale et Rurale Plabennec - Ploudaniel. Formations par apprentissage : Travaux publics - Maintenance des bâtiments - Constructions paysagères - Fleuriste.
Contact : 02 98 40 40 73

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

Certains déchets ne doivent pas être mis dans le bac jaune

LE SAC DES ORDURES MENAGERS



LA COLONNE A VERRE



LE COMPOSTEUR



LA DÉCHÈTERIE



Renseignements complémentaires :

Service environnement
Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas
02 98 21 34 49 - environnement@ccpld.bzh



www.pays-landerneau-daoulas.fr www.consignesdetri.fr

2020

Calendrier de collecte PENCAN

Jour de collecte : les vendredis entre 11h30 et 20h00
Merci de sortir impérativement vos bacs avant 11h00.

Lorsqu'un vendredi est férié, la collecte sera retardée au lundi suivant dès 05h00

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M NOUVEAU	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 J	3 S	3 M	3 J	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 J	10 S	10 M	10 J	10 V
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 M	13 V	13 D	13 L
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 J	17 S	17 M	17 J	17 V
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 D
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 L
20 M	20 V	20 M	20 D	20 V	20 M
21 M	21 L	21 M	21 S	21 L	21 M
22 M	22 S	22 M	22 D	22 M	22 M
23 J	23 D	23 L	23 V	23 J	23 J
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 M	27 D	27 V	27 L
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 M	31 S	31 J	31 J

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

* Nouveau à partir du 1er juillet, recyclez vos emballages devient plus simple !



Renseignements complémentaires :

Service environnement
Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas
02 98 21 34 49 - environnement@ccpld.bzh
www.pays-landerneau-daoulas.fr



www.pays-landerneau-daoulas.fr www.consignesdetri.fr

Il n'y a pas de doute ! C'est simple !

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac ou la colonne de tri
- 2 Pot de yaourt, boîte de conserve... pas besoin de le laver, il suffit de le vider.
- 3 Déposez vos emballages en vert dans le bac de tri sans les laver.



www.consignesdetri.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Informations pratiques

Adresses, horaires et numéros utiles

Communauté de Communes du Pays de Landerneau

Daoulas (CCPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

- **Secrétariat** : 02 98 21 37 67
- **Service environnement** : 02 98 21 34 49
- **CLIC** : 02 98 85 99 08
- **Pôle emploi** : 39 49
- **CPAM** : 36 46

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20

Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

- **Recyclables** : vend. 24 juillet, 7 et 21 août
- **Ordures ménagères** : vend. 31 juillet, 14 et 28 août

Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

Marie-Françoise LE GUEN

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Déchetteries :

• **Plouédern**

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

Horaires d'été (jusqu'au 31/10) du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Un box recyclerie "Le Tri Porteur" y est à votre disposition.

• **Pencran**

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours

Eau du Ponant :

Station d'épuration, 20 allée du Bois Noirs, Landerneau

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf le lundi 17h)

Pour les urgences uniquement :

Contactez ce même numéro (24h/24h)

Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

02 98 85 00 82

Relais Petite Enfance (RPE) :

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Permanences régulières sur la commune de 9h à 12h, à l'espace Arc-en-Ciel.

Trésor public :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie
- **Terrains de sports** : sur la façade des vestiaires

Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Démarches administratives

Permis de construire et déclaration préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

Carte nationale d'identité et passeport :

Délivrance, renouvellement, perte...

Mairie de Landerneau

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

<https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/>

Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>